



ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE  
UNION POUR LA MÉDITERRANÉE

## **RECOMMANDATION**

**de la Commission pour la promotion de la qualité de la vie, les échanges  
humains et la culture**

Dialogue interculturel, partage des savoirs et nouvelles initiatives en matière  
d'éducation et d'enseignement supérieur dans l'espace  
euro-méditerranéen

La commission pour la promotion de la qualité de la vie, les échanges humains et la culture:

1. estime qu'il convient d'organiser un séminaire qui réunirait des experts, des historiens, ainsi que des universitaires dans les domaines des langues et des civilisations, sur la spécificité et la complexité de l'identité méditerranéenne, fruit d'une histoire commune longue, afin de valoriser les potentiels du patrimoine et de la culture méditerranéenne, sources de développement et de croissance, et un festival de la culture méditerranéenne regroupant toutes les formes d'art, de la sculpture au cinéma, en passant par la littérature, la musique, la peinture et l'art culinaire;
2. estime que le séminaire pourrait suggérer aux institutions compétentes de créer, dans le cadre de l'université Euro-méditerranéenne (EMUNI), une école de journalisme proposant des filières de formation spécifiques en collaboration avec des journaux et des agences de presse de la région, ainsi qu'un cours sur la valorisation du patrimoine culturel pour le développement du tourisme;
3. demande que soit créée une chaîne de télévision euro-méditerranéenne, disponible dans plusieurs langues, dont l'objectif serait d'améliorer la connaissance des cultures présentes dans la zone méditerranéenne;
4. demande que soient encouragées l'étude et la connaissance de l'arabe et, de manière plus générale, de toutes les langues euro-méditerranéennes et, à cet effet, souhaite que soient mises en place des formations diplômantes en interprétation et en traduction, tant à l'université Euro-méditerranéenne (EMUNI) de Portorož qu'à l'université de Fès;
5. souligne l'importance des financements de programmes par les fondateurs de l'Université Euro-méditerranéenne (EMUNI) avec la participation du Secrétariat de l'Union pour la Méditerranée afin de promouvoir efficacement des programmes de recherche et d'études notamment culturels et linguistiques;
6. souhaite que soient instaurés dans le secteur de l'audiovisuel des doctorats de recherche destinés aux jeunes des deux rives de la Méditerranée, sur la base d'échanges de bonnes pratiques entre les universités;
7. demande que s'opère une plus grande synergie entre l'université et les entreprises en se basant sur et dans le cadre de l'Université Euro-méditerranéenne par le financement privé des programmes d'études et de projets de recherche axés sur l'innovation et l'amélioration du système productif, et que soient également prévus des avantages pour l'engagement des nouveaux diplômés qui auront achevé avec succès des cycles de formation de ce type;
8. invite les chefs d'État ou de gouvernement de l'Union pour la Méditerranée à renforcer les financements destinés aux programmes de mobilité et d'échanges universitaires

"Erasmus Mundus" et à diffuser davantage d'informations sur les programmes d'échanges existants;

9. encourage les États Membres de l'Union pour la Méditerranée à soutenir la création culturelle, vecteur d'innovation, d'intégration et de développement économique;
10. demande un support structurel et financier supplémentaire pour l'espace euro-méditerranéen de l'enseignement supérieur dans les sciences et la recherche (déjà existant dans le cadre de l'Université Euro-méditerranéenne) en vue d'une coopération plus structurée dans ce secteur afin de promouvoir la reconnaissance mutuelle des diplômes, la création de diplômes communs et de programmes doctoraux communs, et ce dans le but d'améliorer en particulier la mobilité des chercheurs, les échanges culturels pour les étudiants et les jeunes ainsi que le volontariat transfrontalier, accompagnée de mesures visant à lutter contre la fuite des cerveaux;
11. estime qu'il convient d'alimenter le patrimoine culturel contenu dans la bibliothèque numérique à créer dans le cadre du Secrétariat de l'Assemblée parlementaire de l'Union pour la Méditerranée et dans laquelle chaque État membre a la possibilité d'insérer ses propres textes.
12. dans le cadre des échanges culturels entre les pays de la Méditerranée et de la promotion de la culture méditerranéenne, souhaite la mise en place de partenariats réels dans les domaines du cinéma et de l'audiovisuel, dont l'objectif serait d'améliorer la connaissance des différentes cultures présentes dans la zone méditerranéenne ainsi que de la spécificité de chacune d'elles.
13. considère que le patrimoine culturel, y compris les médinas, le patrimoine architectural, les monuments et les éléments archéologiques constituent des ressources essentielles pour le tourisme international et une source importante de richesse et d'emploi dans la Méditerranée; estime donc qu'il convient d'être prêt à permettre une stratégie de coordination dans de nombreux programmes adaptés à chaque pays;
14. salue l'initiative du Forum Bruno Kreisky pour le dialogue international de créer une académie euro-méditerranéenne (EMA) ainsi qu'un programme de bourses EMA.\*

## Rapport d'activités de la commission

La commission pour la promotion de la qualité de la vie, les échanges humains et la culture s'est réunie à Rome le 12 octobre 2012 et a participé à une réunion avec le groupe de travail pour l'université euro-méditerranéenne et avec la commission économique le 20 février 2013 à Bruxelles. Les travaux ont permis de faire émerger quelques propositions concrètes destinées à améliorer les échanges et la connaissance mutuelle, et propres à stimuler le développement économique de la région. En particulier, les activités de la commission ont porté principalement sur les thèmes suivants:

---

\* Sur ce paragraphe Mme Malika Benarab-Attou a exprimé une réserve

- l'édition, la cinématographie et les médias: la culture comme moteur de croissance;
- la promotion des connaissances linguistiques comme vecteur d'intégration entre les cultures;
- la charte euro-méditerranéenne des valeurs.